



## Politique de Développement Durable

Situé en pleine nature, dans le département de l'Allier au cœur de la Région Auvergne, Le PAL rassemble dans un espace paysagé de 50 hectares plus de 700 animaux des 5 continents, 28 attractions pour toute la famille et des spectacles animaliers à vocation pédagogique et divertissante.

Les espaces dédiés aux espèces sauvages privilégient leur bien-être et font l'objet de présentations qui contribuent à la sensibilisation du public aux grandes problématiques environnementales et à la conservation de la biodiversité.

La politique de développement de l'entreprise s'appuie sur des investissements annuels importants.

Ces derniers participent pour partie au renforcement de l'attractivité du site et pour partie à la réduction de l'impact de l'activité sur son environnement.

Sur un plan purement environnemental, nous reconnaissons que nos activités génèrent des impacts sur notre environnement en général et sur les écosystèmes environnants.

Afin de réduire ces effets nous menons une démarche environnementale couvrant toutes les activités conduites au sein de notre parc pour assurer son fonctionnement et son développement.

**Nous nous engageons à respecter les exigences légales nous concernant et à améliorer en permanence notre performance dans le domaine environnemental, économique et social.**

**Notre démarche de développement durable s'appuie sur plusieurs grandes priorités :**

- Préserver la biodiversité de notre environnement proche.
- Contribuer à préserver la biodiversité des zones sensibles à travers le monde en participant à des programmes de conservation des espèces sauvages menacées ainsi qu'à la protection de leurs habitats.
- Gérer nos déchets dans le cadre d'une démarche de valorisation et de réduction des pollutions.
- Rationnaliser nos consommations d'eau et assurer un traitement optimal de nos rejets d'eaux usées.
- Rationnaliser nos consommations d'énergie et élargir la place que nous donnons aux énergies renouvelables dans nos sources d'approvisionnement.
- Préserver les sols et la qualité de l'air en réduisant les risques et les sources de pollution ou d'accidents potentiels.
- Contribuer au développement économique et social local, notamment en privilégiant les produits locaux dans nos achats, en privilégiant les entreprises locales pour la réalisation des travaux et des investissements et en priorisant les résidents de notre territoire dans notre politique de recrutement
- Intégrer les considérations environnementales dans nos opérations de requalification et de création de bâtiments et d'aménagements.

**Pour mener à bien cette politique de développement durable, l'ensemble des équipes du PAL ainsi que nos partenaires et fournisseurs sont pleinement associés à la démarche.**

Le 01/09/19

Arnaud Bennet